

L'ATTRIBUTION DES LITS ELECTRIQUES 3 FONCTIONS : LES DIMENSIONS, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À CONSIDÉRER

Nicole O'Dowd, erg. (2006) ;

Mise à jour par les ergothérapeutes de l'ÉCAT, février 2011

Selon le guide de gestion du programme AVQ/AVD, les principaux critères d'attribution d'un lit électrique sont : l'incapacité de la personne à changer seule de position et le besoin de recevoir des soins au lit. D'autres raisons peuvent aussi être prises en considération par exemple, si la personne doit réaliser des activités de la vie quotidienne au lit.

La recommandation d'un lit électrique pour un client constitue une décision parfois complexe à prendre pour l'ergothérapeute. De nombreux éléments sont à considérer et une réflexion s'impose. Cette réflexion doit tenir compte des besoins et des capacités de l'utilisateur, des capacités des aidants et de la réalité de l'environnement physique. Le premier tableau indique les facteurs à considérer lors de l'attribution d'un lit électrique. Le deuxième tableau présente les facteurs des domaines du rendement occupationnel qui influencent le choix de la largeur du lit électrique. Enfin, le troisième tableau énonce les facteurs liés à la largeur qui doivent être considérés lors de l'attribution.

Tableau 1 :

INVENTAIRE DES FACTEURS QUI INFLUENCENT LA LARGEUR DES LITS ÉLECTRIQUES TROIS FONCTIONS LORS DE LEUR ATTRIBUTION

- Morphologie du client
- Présence de contractures ou déformations
- Mobilité au lit : autonome, avec aide, avec équipement
- Transferts : autonome, avec aide, avec équipement
- Soins au lit (élimination, hygiène, habillage) : autonome, avec aide, avec équipement
- Habitudes de sommeil : posture, mouvements involontaires, changements de position
- Habitudes de vie de couple
- Surfaces préventives/curatives : disponibilité, compatibilité
- Literie
- Coût
- Valorisation, réattribution
- Espace disponible
- Besoin de mesures alternatives aux contentions

Tableau 2 :
**FACTEURS DES DOMAINES DU RENDEMENT OCCUPATIONNEL
 QUI INFLUENCENT LE CHOIX DE LA LARGEUR DU LIT ELECTRIQUE**

Domaine	Facteur	Largeur favorisée	Largeur défavorisée
Sur le plan de la personne	Morphologie : forte corpulence	39" et plus	36"
	Capacité de mobilisation	Selon les besoins de la personne	
	Comportement avec indications de contention	Plus étroit pour fixation	
	Spasticité, mouvements involontaires, contractures, Postures de sommeil	39" et plus	
Sur le plan de l'environnement	Compatibilité du lit avec les surfaces dynamiques	36"	39" et plus
	Compatibilité du lit avec les surfaces de mousse	36"-39"	48" et plus
	Disponibilité de la literie	39" – 54" – 60"	36" – 48"
	Coût du lit Valorisation et réattribution	36" - 39"	
	Jumelage avec un autre lit	36" – 39"	
	Espace libre autour du lit	36" – 39" pour personne seule, 54" pour couple	
	Pour éviter le recours à des côtés de lit ou à des contentions	48" et plus	
Sur le plan de l'occupation	Réalisation des AVQ au lit par la personne elle-même	Selon les besoins et les capacités fonctionnelles de la personne	
	Respect du PDSB : proximité de la personne, espace autour du lit	36" – 39"	48" – 54" – 60"

Domaine	Facteur	Largeur favorisée	Largeur défavorisée
	Adaptation à la vie de couple en respectant les besoins de chacun	2 lits de 36", ou 2 lits de 39" collés ou 54" – 60"	
	Pour la personne autonome ayant besoin de côtés de lit pour se mobiliser	36" – 39"	48" – 54" – 60"

Tableau 3 :

AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DES DIFFÉRENTES LARGEURS DE LIT

Largeur	Avantages	Désavantages
36"	<p>Respect des normes recommandées par l'ASSTSAS :</p> <p>PDSB – principes de déplacements sécuritaires des bénéficiaires plus faciles à appliquer et plus sécuritaires pour l'aidant. Plus d'espace libre disponible autour du lit.</p> <p>Compatible avec toutes les surfaces thérapeutiques</p> <p>Facilite la mobilité au lit pour les usagers autonomes qui utilisent des côtés de lit</p>	<p>Literie ajustée plus difficile à se procurer</p> <p>Limite l'espace total pour les déplacements autonomes chez certaines clientèles (ex. : personnes obèses ou des personnes spastiques capables de mobilisations à la condition d'avoir l'espace)</p>
36" - 39"	<p>Moins coûteux</p> <p>Facilité de valorisation et réattribution</p> <p>Se jumelle avec un autre lit simple en situation de vie de couple</p>	

Largeur	Avantages	Désavantages
39"	<p>Pour usagers avec certaines morphologies : forte corpulence, contractures, déformations</p> <p>Pour usagers présentant des capacités fonctionnelles qui nécessitent l'exécution des AVQ au lit (ex. tétraplégique qui s'habille au lit)</p> <p>Pour usagers qui nécessitent plus d'espace pour être autonome lors de la mobilité au lit. Ex. usager qui se tourne plutôt que se glisse.</p> <p>Pour diminuer les risques de blessures lors de mouvements involontaires</p> <p>Pour offrir plus d'espace lors d'ajout de protection latérale qui diminue l'espace libre utilisable</p>	<p>Choix limité de surfaces thérapeutiques compatibles</p> <p>Plus dispendieux</p>
48" – 54" – 60"	<p>Espace trop limité pour permettre deux lits de 36" ou 39"</p> <p>Permet à un usager de maximiser son potentiel s'il a besoin d'espace pour réaliser certains déplacements ou activités au lit lorsque ce critère est considéré plus important que les manœuvres des aidants</p> <p>Peut éviter le recours à des contentions ou côtés de lit</p>	<p>Risque de blessures pour les aidants si des soins au lit sont requis par la personne</p> <p>Choix limité des surfaces dynamiques</p> <p>Réattribution plus difficile pour les lits de 60". Dans certains cas l'utilisateur doit défrayer la différence des coûts entre un lit simple et un lit de 54" – 60"</p>
54"-60"	Favorise la vie de couple	<p>Choix de modèles disponibles restreints</p> <p>Certains modèles sont très lourds (difficulté de déplacement, de déménagement)</p> <p>Mobilisation de l'utilisateur plus exigeante pour atteindre les deux côtés du lit</p>
Autres possibilités 2 X 36" – 2 X 39"	Mécanismes autonomes selon les besoins de chacun	

Largeur	Avantages	Désavantages
39"– 54"– 60"	Literie plus accessible Changement de draps plus facile	

Tableau 4:

AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DES DIFFÉRENTES LONGUEURS DE LIT

Longueur	Avantages	Désavantages
75"	Longueur avantageuse lorsque la chambre est petite	Ne convient pas pour les personnes de grande taille. Donc revalorisation limitée pour certaines clientèles La plupart des surfaces dynamiques se font en 80"
80"	Longueur compatible avec la plupart des surfaces dynamiques Facilite la revalorisation	
84"	Fonctionnelle pour les personnes de très grande taille	Peut limiter l'aire de déplacement dans une petite chambre

SYNTHÈSE DES POINTS IMPORTANTS

Largeur du lit

Le lit de 39" facilite souvent les mobilisations et les soins au lit notamment pour les personnes présentant une forte corpulence ou des contractures. La largeur du lit est un aspect important lorsqu'on prévoit fournir une surface thérapeutique à un client : la majorité des surfaces thérapeutiques, particulièrement les surfaces dynamiques, ont une largeur de 36". Toutefois, on trouve de plus en plus sur le marché des surfaces préventives, particulièrement des surfaces en mousse, qui se font en différentes largeurs.

Longueur du lit

Les lits peuvent avoir une longueur de 75, 78 ou 80 pouces. Le lit de 75 pouces peut être intéressant pour les espaces restreints. Bien que le lit de 75 pouces soit encore sur le marché, le lit de 80 pouces devient le choix de plus en plus courant afin de permettre une utilisation plus universelle quand le lit doit être octroyé à des personnes de toute taille. Certains modèles de lits permettent une conversion de 75 à 80, et de 80 à 84 pouces par ajout d'un panneau, ce qui présente un intérêt quand la personne à qui le lit est prêté est très grande car il n'est pas nécessaire d'acheter un nouveau lit.

CONCLUSION

De manière générale, le lit électrique standard demeure le lit de 36" X 80". Toutefois, le marché et les banques d'aides techniques offrent maintenant une variété de plus en plus grande en terme de longueur et largeur de lits afin de répondre aux besoins des différentes clientèles.

Autres lectures suggérées :

O'Dowd N., (2002) "Les principes d'attribution d'un lit électrique", *Actualités ergothérapeutiques*, Mars-Avril, pp.15-16.

Vincent, C., & Demers, L. (2002), "Les lits électriques à domicile : pouvons-nous dormir sur nos deux oreilles", *Actualités ergothérapeutiques*, mars/avril : 11-14.

Note : Cette chronique a été réalisée dans le cadre des travaux de l'Équipe de consultation sur les aides techniques. L'auteur remercie tous les membres qui ont participé à la discussion et la réalisation de cette chronique.